

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 D 00167 Numéro SIREN : 532 166 188 Nom ou dénomination : PHARMACIE DE LA BRETONNIERE

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2024 sous le numéro de dépôt 1236

Désignation de l'entreprise : SELA Pharmacie de Courrèges Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise La Bretonnière 35260 CANCALE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 3 2 1 6 6 1 8 8 0 0 0 1 3 Néant ☐

Exercice N clos le, 31/08/2013

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	3000	AC	152	2847
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2825	AG	969	1855
	Fonds commercial (1)	AH	960000	AI		960000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	173329	AS	35530	137798
	Autres immobilisations corporelles	AT	144494	AU	118242	26252
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	11765	CV	3715	8049
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	152	BE		152
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	5257	BI		5257
TOTAL (II)		BJ	1300824	BK	158611	1142212
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP		BQ		
		BR		BS		
		BT	288310	BU		288310
	CRÉANCES	BV		BW		
		BX	26967	BY		26967
		BZ	8108	CA		8108
	DIVERS	CB		CC		
		CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	143317	CG		143317
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3504	CI		3504
	TOTAL (III)	CJ	470208	CK		470208
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1771033	IA	158611	1612421
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	5257	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Edité à partir de Loop V5.2.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SELA Pharmacie de Courrèges		Néant ☐ *		
				Exercice N 31082023		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....200000..)			DA	200000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	625189	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	92355	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	937544	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	258716	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	177892	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	159677	
	Dettes fiscales et sociales			DY	78570	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	19	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	674876		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1612421		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	456369	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

kpma

SELA Pharmacie de Courrèges

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/08/2023

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	2
2.1. Actif.....	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	2
Augmentations.....	2
Diminutions.....	2
2.1.3. Immobilisations financières.....	3
Augmentations.....	3
Diminutions.....	3
2.1.4. Stocks.....	3
2.1.4.1. Stocks de produits achetés.....	3
2.1.5. Produits à recevoir.....	3
2.1.6. Créances.....	5
2.2. Passif.....	6
2.2.1. Capitaux propres.....	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.1.2. Capital.....	6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes.....	7
2.2.3. Charges à payer.....	8
3. Informations relatives au compte de résultat.....	8
4. Impôt sur les bénéfices.....	8

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	154 000	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	4 474	-	-

Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	34 898
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode (FIFO / du coût unitaire moyen pondéré). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-

Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	216
Etat	-
Divers	1 860
TOTAL	2 077

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		5 258	5 258	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		26 968	26 968	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		216	216	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	4 787	4 787	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		3 105	3 105	-
Charges constatées d'avance		3 504	3 504	-	
TOTAL		43 838	43 838	-	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	200 000	-	-	200 000
Primes, réserves et écarts	673 410	-	28 221	645 189
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	112 779	-	20 424	92 356
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	986 189	-	48 644	937 545

Le capital est composé de 2 000 actions de 100 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	258 717	40 210	164 275	54 231
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	159 678	159 678	-	-
Personnel et comptes rattachés	26 797	26 797	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	35 272	35 272	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	13 420	13 420	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	3 082	3 082	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	177 911	177 911	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	674 876	456 369	164 275	54 231

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	11 437
Charges sociales provisionnées	3 928
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	6
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 621
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	18 225
Autres charges fiscales	2 474
Divers	-
TOTAL	37 691

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	1 668 283	-	1 668 283
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	214 510	-	214 510
Chiffre d'affaires net	1 882 793	-	1 882 793

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
--	------------------	-----------------------

Résultat avant impôts		118 440		-1 566
Impôts :	Au taux de 25%	24 518		-
	Sur PVLVT	-		-
Résultat après impôts		93 922		-1 566

PHARMACIE DE LA BRETONNIERE
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : Les Petites Croix - Zone Commerciale La Bretonnière
35260 CANCALE
RCS SAINT MALO 532.166.188

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 92 355 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	92 355 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves"	48 645 euros
	=====
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	141 000 euros

À titre de dividendes
Soit 70,50 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70,50 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 140.929,50 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er mars 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées

EF

par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. À défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente
Emmanuelle FLAUX



PHARMACIE DE LA BRETONNIERE
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : Les Petites Croix - Zone Commerciale La Bretonnière
35260 CANCALE
RCS SAINT MALO 532.166.188

PROCURATION

Je soussignée, Madame Emmanuelle FLAUX
Présidente de la société,

Constitue par les présentes pour mandataire :

Tous collaborateurs du Cabinet THOMAS & ASSOCIES
12, quai Duguay Trouin 35000 RENNES

A qui je donne mandat de pour moi et en mon nom, faire au Tribunal de commerce de Saint Malo tous dépôts, immatriculation, modification et radiation au Répertoire National des Entreprises, ainsi que tous dépôts, enregistrement et autres formalités devant le Guichet unique, et autres administrations intéressées.

Faire à cet effet toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et généralement faire le nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à Cancale
Le 22 février 2024

Madame Emmanuelle FLAUX



